

ARGUS JOURNAL

Juillet/Août/Septembre 1981 July/August/September

Bulletin de nouvelles publié par la C.B.P.Q./C.P.L.Q.
 News Bulletin published by the C.B.P.Q./C.P.L.Q.
 360, rue LeMoyne
 Montréal, Québec
 845-3327

SOMMAIRE / CONTENTS

RAPPORTS ADMINISTRATIFS

- 3 Mot du président: monsieur Paul-Emile Filion
- 5 Rapport du registraire
- 5 Rapport du trésorier

NOUVELLES DES COMITES

- 7 Nouvelles du comité de coordination des comités (c.c.c.)
- 13 Comité de formation professionnelle
- 15 Comité des conditions d'exercice de la profession
- 16 Comité d'emploi
- 18 Comité d'organisation du XIIIe Congrès de la C.B.P.Q.

ACTIVITES PROFESSIONNELLES

- 19 La C.B.P.Q. au service du Congrès de l'IFLA - 1982
- 21 Congrès de l'IFLA - Leipzig - 1981
- 24 VIIIe Congrès de l'ASTED
- 25 IXe Congrès de l'ACSI

DOSSIERS ET NOUVELLES

- 27 Le Comité canadien du IARC
- 28 Lettre au ministre J.-F. Bertrand
- 29 Plan de développement des bibliothèques municipales
- 31 Lettre au ministre Clément Richard
- 33 Loi 51
- 36 Ecole de bibliothéconomie - Université de Montréal - Communiqué
- 39 Ecole supérieure de bibliothéconomie de l'Université McGill

TRIBUNE LIBRE

- 40 L'implication sociale des bibliothécaires professionnels du Québec
- 44 Bibliothèque scolaire et formation de premier cycle des nouveaux diplômés en bibliothéconomie

CALENDRIER DES ENVOIS DE LA C.B.P.Q.

Septembre 1981/Janvier 1982

<u>Date de l'envoi</u>	<u>Documents envoyés</u>	<u>Date de tombée pour l'impression</u>
30 septembre 1981 Autres	No 52 (juillet-août-sept.) Dépliant/programme provisoire 1981/82 Publicité/activité du 23 oct. Animation chez adolescents; et du 24-25 oct. Animation chez les enfants Mise à jour de la liste des membres 1981 Banque de noms (emploi) Mise en candidature (lettre/formulaire)	Argus Journal: 21 sept. Form. prof.: 25 sept. Autres: 18 sept.
28 octobre 1981	V. 10 no 5 Publicité: activité du 23 nov. "Gestion de personnel - Technique d'entrevue"	Form. prof.: 21 oct.
30 octobre 1981	Renouvellements des cotisations (lettre du président) Mise à jour des dossiers	14 septembre 23 octobre Prêt
4 janvier 1982	V. 10 no 6 No 53 (oct.- déc.) Publicité: activité du 22 janv. 1982 - "Information communautaire" Publicité: activité du 5 fév.	Argus Journal: 4 déc. Form. prof.: 7 déc.

Comité d'Argus Journal

Présidente: Louise Carpentier

Editeur: Colette Rivet

Membres: Diane Baillargeon

Micheline Godbout

Madeleine Laliberté

RAPPORTS ADMINISTRATIFS

Mot du président

Si les mois qui viennent apportent l'automne au pays, pour la Corporation, c'est un printemps qu'il faut vivre. Les comités doivent ensemercer leurs sillons, décider dès à présent de leur travail pour l'année 1981-1982; les membres individuels, qui ne sont pas engagés à fond dans les travaux de la Corporation, doivent s'offrir immédiatement au comité organisateur de la 48e Conférence générale de l'IFLA pour assurer au Congrès d'août 1982 un bon réseau d'activités, une moisson riche et digne du pays. Pour ce faire communiquer avec monsieur Yvon Albert Laurendeau, adjoint au président à (514) 288-8524.

Le directeur général est revenue à son bureau le 4 septembre 1981. Les présidents de comités doivent partager régulièrement l'information au sujet de leurs projets et activités avec Colette Rivet, qui doit être, normalement, la plaque tournante de la Corporation, agent d'action et de liaison entre les membres et les organismes officiels de la Corporation, notamment le Comité Administratif et le Bureau.

L'IFLA (Congrès de Montréal, août 1982) a besoin de bras. On publie dans ce numéro la première liste des membres de la Corporation au service de la 48e Conférence générale de l'IFLA. D'autres listes suivront. Plusieurs membres de la Corporation ont assisté au Congrès de l'IFLA 1981 à Leipzig, fin août, dont le délégué officiel de la Corporation, madame Miriam Tees et le président. Les délégués de tous les pays nous ont dit leur espoir de venir à Montréal. Nous nous devons de ne pas les décevoir.

La Corporation aussi a besoin de bras. Au début novembre, vous aurez l'occasion de suggérer des collègues que vous voudriez voir élus administrateurs au Bureau de la Corporation en mai 1982. A vous la parole!

Durant le Congrès annuel de l'American Library Association à San Francisco (fin juin 1981) j'ai assisté à la réunion annuelle de la National Librarians Association. J'y ai salué nos collègues au nom de la Corporation et leur ai rappelé leur participation aux fêtes de notre 10e anniversaire lors du Congrès de Trois-Rivières en 1979. Enfin, je les ai invités à Montréal pour le Congrès de l'IFLA en août 1982. Les dirigeants de la National Librarians Association envient notre Corporation, le nombre de ses membres et l'éventail de ses activités.

Dans le but de prévoir le recrutement à la profession, la Corporation s'efforcera de publier au début 1982 un dépliant d'information destiné aux futurs cégépiens. Il s'agit de préparer la relève. C'est le début de la conscription des talents!

A word from the president

Autumn 1981 is Spring time for the Corporation as Committees must fill and seed the furrows for a fruitful year. There are prominent librarians I would like to see listed in the membership of Committees. Probably, in this year 1981-1982, they have decided to volunteer for the IFLA International Conference of Montréal, August 22-28 1982.

This IFLA Conference is a "must" for the Corporation. Our multilingual membership should contribute its talents, goodwill, charm and professionalism in dedication to the success of this unique meeting in our country. When friends and colleagues from abroad will return home, they will remember Canada and the way we greeted them in Montréal, in "land" Québec, as they would say in German!

I wish all members to volunteer their services to the Organization Committee of the IFLA Conference which is located at the CREPUQ - (phone number (514) 288-8524). Yvon Albert Laurendeau assistant of the president, will receive your names and co-opt you in appropriate committees in consultation with Onil Dupuis.



Remerciements

Monsieur Yves Ducasse

On sait que monsieur Yves Ducasse, finissant au printemps 1981 à l'École de bibliothéconomie de l'Université de Montréal, a remplacé madame Colette Rivet durant sa maladie (mars à septembre 1981). Plusieurs de nos membres ont pu le rencontrer, spécialement à l'occasion du Congrès de Sherbrooke. Monsieur Yves Ducasse enseigne maintenant au Cégep de Trois-Rivières au département de Techniques de la documentation. Le président a remercié monsieur Yves Ducasse des services rendus à la Corporation pendant son séjour à la rue LeMoyne.

Madame Francine St-Laurent

Monsieur Ducasse a été très bien secondé pendant son intérim par madame Francine St-Laurent, secrétaire administrative de la Corporation depuis bientôt 4 ans. Madame Francine St-Laurent nous quitte en octobre prochain afin de poursuivre ses études. Nos plus sincères remerciements et meilleurs vœux de succès.

RAPPORT DU REGISTRAIRE

COMITE D'ADMISSION

LISTE DES NOUVEAUX MEMBRES INSCRITS AU TABLEAU DE LA

CORPORATION DU 16 JUIN 1981 AU 22 SEPTEMBRE 1981

Dolansky, Tina Marcy	Lessard, Eveline
Ducharme, Jacline	Maisonneuve, Nicole
Duval, Marc	Sarrasin, Louis-R.
Jarry, Johanne	Voyer, Céline
Robert, Edmond	Legault, Gilbert

La Corporation compte maintenant:	938	membres
soit:	784	titulaires
	154	associés

RAPPORT DU TRESORIER

Le budget de la Corporation laisse entrevoir pour l'exercice 1981 un surplus de \$5,000 et ce après épongement du déficit accumulé ces dernières années. Mentionnons qu'au niveau des prévisions des revenus pour l'année en cours il a été procédé à un ajustement qui porterait les revenus de \$158,220 à \$161,000 alors que les dépenses passeraient de \$155,425 à \$151,300. En fonction de cette hypothèse la Corporation pourrait enregistrer un surplus de \$5,000.

Les principaux postes de cet excédent sont d'une part les revenus du Congrès de Sherbrooke qui ont laissé un surplus de \$5,000 et les intérêts tirés de la gestion des dépôts à terme qui rapporteront près de \$8,000 au lieu de \$4,500 prévus initialement. De plus, au niveau des dépenses encourues, les frais de stages ont été inférieurs à la prévision.

A la fin septembre seulement \$3,400 des \$7,300 prévus ont été utilisés.

En résumé c'est donc dire que l'état des finances est sain en cette période difficile de la conjoncture économique.

Michel Boisvert, bibl. prof.
Trésorier

MODIFICATIONS AUX PREVISIONS BUDGETAIRES

A- REVENUS		PREVISIONS 1981	TOTAL ACCUMULE AU 9 SEPTEMBRE 1981	DISPONI- BILITE	AJUSTEMENT SEPT. 81	ECART
Admission	#310	2,500	1,050.00	(1,450.00)	1,700.00	(825.00)
Cotisations	#320	120,000	114,960.00	(5,040.00)	116,000.00	(4,000.00)
Revenus de congrès	#340	9,000	12,750.00	3,750.00	12,750.00	3,750.00
Publicité de congrès	#345	8,620	8,204.50	(415.50)	8,204.50	(415.50)
Intérêt-revenu	#350	4,500	4,635.16	135.16	7,850.00	3,350.00
Revenu divers	#360	---	---	---	---	---
Revenus de stages	#370	7,300	3,950.00	(3,350.00)	7,000.00	(300.00)
Abonnements à Argus	#380	1,900	1,615.49	(284.51)	1,600.00	(300.00)
Publicité Argus	#390	4,000	2,534.26	(1,465.74)	5,550.00	1,550.00
Vente de publications	#382	400	237.67	(162.33)	400.00	⊕
TOTAL:		\$158,220	\$ 147,937.08	\$(8,282.92)	161,000.00	\$2,800.00
B- DEPENSES						
Salaires	#400	65,400	35,345.80	30,054.20	65,000.00	(400.00)
Avantages soc.	#405A-401	7,000	2,980.60	4,019.40	7,400.00	400.00
loyer et électricité	#410	2,300	1,440.00	860.00	1,920.00	(380.00)
Entretien & réparations	420	1,500	973.73	526.69	1,500.00	⊕
Frais du secrétariat	#430	11,400	4,792.39	6,607.61	10,000.00	(1,400.00)
Communications	#432	3,800	2,071.60	1,728.40	3,800.00	⊕
Honoraires prof.	#435-436	2,000	2,600.00	(600.00)	3,600.00	1,600.00
Publication d'ARGUS	#440	18,300	9,276.47	9,023.53	18,300.00	⊕
Publications d'ARGUS J.	442	6,000	2,550.19	3,449.81	4,500.00	(1,500.00)
Frais de publications	#445	5,400	3,855.45	1,544.55	4,230.00	(1,170.00)
Dép. des comités- perm.	451	2,050	582.21	1,467.79	1,050.00	(1,000.00)
-du Bureau		5,000	1,232.58	3,767.42	3,500.00	(1,500.00)
Frais de réunions	#450	600	306.00	294.00	900.00	300.00
Frais de représentation	452	2,000	1,102.14	897.86	2,000.00	⊕
Publicité et rel. ext.	#453	1,500	150.00	1,350.00	1,000.00	(500.00)
Dépenses de congrès	#454	11,600	14,818.96	(3,218.96)	14,818.96	3,218.96
Frais de stages	#455	7,300	3,461.17	3,838.83	5,600.00	(1,700.00)
Taxes et permis	#470	150	103.50	46.50	103.50	(46.50)
Divers	#475	---	---	---	---	---
Assurances	#415	225	310.00	(85.00)	310.00	85.00
Mobilier	#140	800	743.10	56.50	750.00	(50.00)
Papeterie p. d'avance	#154		c ---	---	---	---
Timbres payés d'avance	155		---	---	---	---
Cotisations & abon.	#456	1,000	907.25	92.75	937.25	(62.75)
Frais de banque		100	71.18	21.82	100.00	⊕
TOTAL:		\$155,425	\$ 89,574.32	\$65,750.68	151,320.00	\$(4,105.00)

Excédent des revenus sur les dépenses prévu: \$ 9,700.00
 - déficit accumulé: (4,200.00)
 Surplus prévu: \$ 5,500.00

Le trésorier,

Michel Boisvert

NOUVELLES DES COMITÉS

NOUVELLES DU C.C.C.

COMPOSITION DES COMITES 1981/1982

GESTION

1. Comité de coordination des comités (c.c.c.)

Composition:

Florian Dubois, président, ex officio
Colette Rivet, secrétaire, ex officio
Michel Thériault
Yves Ducasse
Répondant: Florian Dubois

2. Election

Composition:

Monique Lecavalier, présidente
Michel Thériault
Gilbert Lefebvre
Marc Joanis

3. Financement

Activités suspendues en 1981/1982.

4. Mise en candidature

Composition:

Gaston Bernier, président
Michelle Bachand
Philippe Houyoux
Wendy Lessard-Durrant
Philippe Morneau
Répondant: Florian Dubois

5. Règlements

Composition:

Gilbert Lefebvre: président
Jeannette Bourgoïn
Madeleine Beaudoin
Colette Rivet, ex officio
Répondant: Colette Rivet

6. Résolutions

Composition:

Michel Thériault: président
2 membres à nommer en mai 1982

PROTECTION DU PUBLIC

7. Admission

Composition:

Réal Rodrigue, président, registraire-adjoint
André Champagne, secrétaire, registraire
J. Etienne Favreau
Répondant: Colette Rivet

8. Conditions d'exercice

Composition:

Jean Fortin, président
Guy Dionne
Jeannine Morin
Robert Cardinal
Chantal Robinson
Denis Houde
Mario Day, consultant
Répondant: Robert Dufort

9. Délégués de la C.B.P.Q. auprès des écoles de bibliothéconomie

Composition:

Denyse Léger, Université de Montréal
Armand St-Onge, McGill University
Elizabeth Silvester
Répondant: Paul-Emile Filion

10. Discipline

Composition:

Marcel Hudon, président
Gilbert Lefebvre
Marion McLaren
Répondant: Colette Rivet

11. Equivalences des diplômes

Composition:

Gilbert Lefebvre, président
Réal Rodrigue, ex officio
Michel Thériault
Répondant: Colette Rivet

SERVICES AUX MEMBRES

12. Argus

Composition:

Suzanne Ledoux, présidente
Sharon Pison, secrétaire
Marc-André Ledoux (publicité)
Maryse Pierrard-Biniak
Répondant: Michel Boisvert

13. Argus Journal

Composition:

Louise Carpentier, présidente
Diane Baillargeon
Colette Rivet
Madeleine Laliberté, ex officio
Micheline Godbout
Répondant: Madeleine Laliberté

14. Emploi

Composition: à compléter

Kathleen De Varennes, présidente

15. Formation professionnelle

Composition:

Silvie Delorme, présidente
Sylvie Painchaud, secrétaire
Madeleine Balcer
Marc Joanis
Pierre Meunier
Répondant: Danièle Baillargeon

16. Organisation du 13e Congrès (1982)

Composition:

Madeleine Beaudoin, présidente
Pierre Meunier (thème)
Louise Pelletier (finance)
Claudine Lussier (organisation matérielle)
Normand Guérette (14e Congrès)
Colette Rivet, ex officio
Maryse Pierrard-Biniak (publicité)
Nicole Paquette (psy.)
Répondant: Colette Rivet

17. Publications

Composition:

Rosaire Pelletier, président
Claire Jean
Huguette Trahan
Répondant: Colette Rivet

18. Recherche en bibliothéconomie

Composition: à compléter

Jéannette Bourgoïn
Gilles Paradis
Elizabeth Silvester
Consultant U. de M.: Marcel Lajeunesse
Répondant: Diane Mittermeyer

19. Ad hoc de terminologie

Composition:

Claude André Bonin, président
Rosaire Pelletier
Camille Côté
Marcel Dupuis
Répondant: Colette Rivet

RELATIONS PUBLIQUES

20. Délégués

Représentant de la C.B.P.Q. aux Conférences Aegidius Fauteux: Jean-Pierre Côté

Délégués auprès de:

ABQ/QLA: Nancy Leclerc
ASTED: Yvon-André Lacroix
CLA: Paul-Emile Filion
IFLA: Miriam Tees

21. Relations Publiques

Composition:

Rachèle Calonne, présidente
Paul-Emile Filion, ex officio
Normand Guérette
Angèle Pintal
Rosedany Enéa
Monique Arnoldi, consultante
Colette Rivet, directeur général, ex officio
Répondant: Paul-Emile Filion

22. Tableau

Composition: à compléter

Allen Dufour, président
Répondant: Michel Boisvert

INTEGRATION SOCIALE

23. Bibliothécaires scolaires

Composition:

Jacques St-Onge, président
Denise Depelteau
René Gélinas
Jean Lasnier
Bruno Lemadec
Anna Derderian
Henriette Dostaler
Raymonde Ledoux
Répondant: Henriette Dostaler

24. Comité ad hoc sur l'accessibilité à l'information gouvernementale
Commission Paré

Composition:

Gaston Bernier
Gilbert Lefebvre

25. Comité mixte sur le développement des bibliothèques publiques

Composition:

ASTED: Yvon-André Lacroix
Claire Côté
Monique Khouzam

C.B.P.Q.: Jacques Panneton
Angèle Pintal
Florian Dubois

ABQ/QLA: Marie-Louise Simon-Reicher
Anne Rovira

Répondant: Angèle Pintal

COMITE DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Plan d'action 81-82

Composition du comité

Silvie Delorme, présidente
Sylvie Painchaud, secrétaire
Madeleine Balcer
Marc Joanis
Pierre Meunier

Activités prévues

1. 23 octobre - Les services aux adolescents - Montréal
2. 24-25 octobre - L'animation chez les enfants - Montréal
3. 23 novembre - La gestion du personnel - technique d'entrevue - Montréal
4. 22 janvier - L'information communautaire - Montréal
5. 5 février - Gestion de la décroissance: stratégie pour les bibliothèques-Montréal
6. 12 mars - Les microordinateurs dans les bibliothèques: les services automatisables pour les bibliothèques - Montréal
7. 9 avril (probablement) - Journée conjointe ACSI
8. Congrès - L'"agir" professionnel

Remarques sur les activités prévues

Les thèmes de cette année ont été déterminés par le comité qui s'est grandement inspiré des suggestions des participants aux activités de l'an passé. En effet, ces derniers, par le biais d'une grille d'évaluation pouvaient nous suggérer différents thèmes. Ainsi l'animation chez les enfants et les services aux adolescents font suite aux demandes reçues après la journée sur l'animation à Brossard à l'automne 1980. Ces trois journées (dont 2 en collaboration avec Communication Jeunesse) tentent d'approfondir ces thèmes. Nous avons cru bon de tenir les deux thèmes dans la même fin de semaine dans le but de répondre aux demandes de gens de l'extérieur de la région qui ne pouvaient se permettre de s'éloigner pour une seule journée. L'occasion leur est donnée de participer à deux ou trois journées selon leurs besoins. Une journée sur les techniques d'entrevue nous a été suggérée lors du Congrès de la Corporation et elle semble répondre aux questions des bibliothécaires de petites bibliothèques.

L'information communautaire, peu connue au Québec, très discutée aux Etats Unis, fera l'objet d'une soirée d'information.

La crise budgétaire et les conflits d'intérêt devraient aider les bibliothécaires aux prises avec ces problèmes à faire les bons choix.

La journée sur les microordinateurs veut démystifier les microordinateurs et dé-

montrer théoriquement et pratiquement ses nombreuses applications dans les petites bibliothèques (centre de documentation, bibliothèque publique, scolaire..).

La journée dans le cadre du Congrès reprendra le thème de celui-ci visant la formation professionnelle (à déterminer de façon plus précise au cours de l'année).

Les clientèles visées varient d'une activité à l'autre: les bibliothèques publiques (1, 2, 3, 4, 6). Les bibliothèques scolaires et collégiales (1, 2, 3, 6). Les centres de documentation (5, 6). Les bibliothèques universitaires (5).

Nous tentons comme par les années passées de décentraliser les activités. Cependant pour certaines activités, il est impossible de le faire (1, 2, 4, 6), pour des raisons pratiques: collaboration avec un organisme qui bénéficie de locaux et de facilités gratuites à Montréal. Accessibilité au matériel informatique à Montréal seulement, centre d'information communautaire situé à Montréal. La collaboration constitue encore cette année, une préoccupation du comité: firme de bibliothécaires consultants, O.G.I. (organisme et gestion de l'information), Communication Jeunesse (organisme qui vise la promotion de la littérature de jeunesse), ALA, section des adolescents, ENAP, ACSI...

Tout comme l'année dernière le nombre d'activités demeurera, à 6 plus une activité organisée avec l'ACSI ou l'ASTED et celle du Congrès. Cette année, nous visons des journées de formation plutôt que de discussion. En effet, dans les activités nous tentons de donner les notions de base nécessaires au bibliothécaire pour améliorer un secteur d'activité donné. C'est pourquoi nous avons moins de conférenciers, mais nous l'espérons, davantage de compétence. (Ceci se reflète évidemment dans les prix demandés par les conférenciers).

Autres objectifs du comité

1. Augmenter la participation, connaître les besoins en formation professionnelle des bibliothécaires. Connaître la participation aux activités de formation par le biais d'un questionnaire pour connaître les besoins et déterminer les lacunes des activités organisées à ce jour.
2. Sensibiliser les bibliothécaires et les employeurs à l'importance de la formation professionnelle (journée du Congrès sur l'"agir" professionnel).
3. Axer les activités de 82-83 sur les besoins des bibliothécaires i.e. en partant de problèmes concrets rencontrés dans le milieu de travail. (à l'aide du questionnaire).
4. Planifier un programme de formation à long terme en collaboration avec certains organismes (Ecole de bibliothéconomie, etc...).
5. Offrir le maximum de services aux membres pour faciliter la formation des professionnels de régions éloignées. (publications des conférences, des activités, cassettes, audio., etc...).
6. Réduire le coût des activités au minimum et possibilité de mise sur pied d'une activité gratuite (ex. lors du Congrès).

COMITE DES CONDITIONS D'EXERCICE DE LA PROFESSION

Programme d'activités 1981/1982

En relation avec le mandat de son sous-comité ad hoc de description de tâches professionnelles du bibliothécaire, le comité des conditions d'exercice de la profession a confié à deux groupes de travail distincts la réalisation des tâches suivantes:

- 1) la revision et la mise à jour de la Liste des tâches professionnelles du bibliothécaire à l'intention des bibliothécaires, employeurs et autres organismes concernés;
- 2) la préparation d'un Projet de modifications du règlement de classification des bibliothécaires de la Fonction publique du Québec.

Ces deux groupes de travail, composés respectivement de trois et de quatre personnes, doivent remettre leurs rapports d'ici le prochain congrès de la Corporation qui se tiendra au printemps 1982.

Le comité étudiera les cas spécifiques qui lui seront soumis et fera toutes recommandations appropriées aux organismes intéressés de la C.B.P.Q. (Bureau, divers comités, etc.). Il entreprendra ou suggérera toutes démarches pertinentes dans le but d'améliorer les conditions d'exercice de la profession.

Jean Fortin, bibl. prof.,
Président

LA QUALITE DE VIE AU TRAVAIL

Journée de formation professionnelle, tenue dans le cadre du 12e Congrès annuel, le 9 mai 1981.

Les textes distribués aux congressistes lors de cette journée sont disponibles sur demande au Secrétariat de la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec.

Tél.: 845-3327

Prix: gratuitement pour les membres
non membres: léger coût de photocopie et de poste

NOUVELLES DU COMITE D'EMPLOI

Le comité d'emploi n'a malheureusement pas repris ses activités depuis la fin du mandat de sa présidente, madame Lise Christin-Côté en mai dernier.

Il s'est trouvé fort difficile de trouver un membre capable de consacrer le temps et l'énergie que nécessite le mandat de ce comité.

Heureusement madame Kathleen de Varennes a accepté de prendre en charge ce comité, à partir de novembre.

D'ici là, le directeur général essaiera, dans la mesure de ses disponibilités de répondre à vos demandes.

Vous trouverez ci-dessous les derniers postes portés à notre connaissance.

INFORMATECH

Recherche un ou une responsable du développement de la téléférance.

Faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 12 octobre 1981 à l'attention de monsieur Jacques Hirszowski, directeur de la commercialisation, Informattech, 3467, rue Durocher, Montréal, Québec H2Y 2C6

VILLE DE LAVAL

Conseiller professionnel - Services au public - Service de la bibliothèque Germaine Guèvremont.

Faire parvenir son curriculum vitae au plus tard le 25 septembre 1981 au Service du personnel, 1535 boul. Chomedey, suite 240, Laval, Québec H7V 3R2.

VILLE DE MERCIER

La ville de Mercier située sur la rive sud de Montréal requiert les services d'un(e) bibliothécaire.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir au soussigné son curriculum vitae avant le 18 septembre prochain et les demandes seront traitées confidentiellement. RAYMOND BERGEVIN, secrétaire-trésorier, 4, rue Faubert, C.P. 389, Mercier, Québec JOL 1K0

INSTITUTION DES SOURDS

Le centre d'accueil et de réadaptation en déficience auditive à l'Institution des sourds de Montréal est à la recherche d'un(e) bibliothécaire professionnel(le). Date d'entrée en fonction: Automne 1981.

Prière d'envoyer votre curriculum vitae d'ici le 20 septembre 1981 à:
René Beaumont, Institution des Sourds de Montréal, 7400 boul. St-Laurent,
Montréal, Québec H2R 2Y1

VILLE DE HULL

La ville de Hull est à la recherche d'un(e) bibliothécaire de référence - Bibliothèque municipale. Les personnes intéressées à cette fonction devront faire parvenir leur curriculum vitae à Mlle Lise E. Lemire, CPS, Agent de personnel, Maison du Citoyen, 25 rue Laurier (3e étage), Hull, Québec, J8X 4C8, avant 16h30 le 30 septembre 1981.

NIGERIA - WEST AFRICA

A librarian is required to work under the supervision of the state librarian in Plateau State, Nigeria to take charge of the childrens' section of the state library. Open - 2 year contract.

Qualifications:

B.L.S. or M.L.S. with at least two years of experience.

Application: CUSO recruitment, 151 Slater, Ottawa, K1P 5H5
Reference No: NIGK/1 - EDN/2711 (1P)

NIGERIA

An experienced Librarian is required to develop and run a library in the Teacher Ressource Centre in Jos, Plateau State, Nigeria. The library consists of a model school library, a collection for Ministry of Education research and planning, a small branch at Ministry Headquarters and a career reference area. Open - 2 year contract.

Qualifications:

M.L.S. and several years experience.

Application: CUSO recruitment, 151 Slater, Ottawa, K1P 5H5
Reference No: NIGK/1-EDN/2738 (1P)

NIGERIA

The Plateau State Library in Jos, Nigeria, requires a librarian to act as section head-technical services in the Public Library Headquarters. The Headquarters is the central base for purchasing and processing materials for its six branches.

Qualifications:

M.L.S. and experience in technical services.
(Detailed job description available upon request).

Application: CUSO recruitment, 151 Slater, Ottawa, K1P 5H5
Reference No: NIGK/1 - EDN/2746 (1P)

XIIIe CONGRES ANNUEL

6 - 8 mai 1982

Université du Québec à Montréal

Dans une optique de services efficaces à rendre à la clientèle, le bibliothécaire comme agent privilégié d'information, doit s'assurer de l'efficacité de son travail et s'auto-évaluer en fonction de sa compétence et de la qualité de sa pratique professionnelle. Ainsi, le thème du XIIIe Congrès de la C.B.P.Q. concerne l'"agir" professionnel des bibliothécaires.

Au cours de ce congrès, les congressistes devraient être amenés à:

- Analyser les méthodes de travail du bibliothécaire et en évaluer leur rigueur;
- Proposer des mécanismes susceptibles d'inciter le bibliothécaire à améliorer et percevoir différemment sa pratique professionnelle;
- Proposer des mécanismes susceptibles d'inciter les associations professionnelles et les écoles de bibliothéconomie à percevoir différemment leur rôle de formation et de perfectionnement de leurs membres dans l'optique d'améliorer l'image du bibliothécaire comme professionnel.

La démarche suivie au cours de ce congrès devrait permettre aux participants d'en arriver progressivement à élaborer des éléments de solution susceptibles de provoquer des changements concrets sur le plan de leur "agir" professionnel.

Pierre Meunier, bibl. prof.
Responsable du thème,
Comité d'organisation du
XIIIe Congrès de la C.B.P.Q.

Madeleine Beaudoin, bibl. prof.
Présidente du Comité d'organisation
du XIIIe Congrès de la C.B.P.Q.

SEMAINE DE LA PETITE ENTREPRISE AU CANADA

du 25 - au 31 octobre 1981

Dans le cadre de la Semaine de la petite entreprise, se tiendra à la Bibliothèque de la ville de Montréal, rue Sherbrooke, une exposition commerciale. Cette manifestation se veut une sorte de comptoir unique où les PME pourront se renseigner auprès de 20 agences gouvernementales, fédérales et provinciales.

ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

LA C.B.P.Q. AU SERVICE DU CONGRES DE L'IFLA - 1982

Nombre de nos membres participent activement à l'organisation de la 48e Conférence générale de l'IFLA, qui se tiendra à Montréal en août 1982.

Tel qu'annoncé par notre président, monsieur Paul-Emile Filion, lors du Congrès à Sherbrooke en mai dernier, l'une des priorités pour la Corporation en 1981/1982 est d'assurer à l'ASTED et à son comité d'organisation de la 48e Conférence générale de l'IFLA notre plus grande collaboration.

Vous trouverez donc ci-dessous la liste des membres de la Corporation qui oeuvrent déjà depuis de nombreux mois aux différents comités, sous-comités et groupes de travail de cette formidable entreprise.

-
- Audet, Claire - comité d'organisation - trésorière
Auger, Roland, sous-comité du déroulement - programme des personnes accompagnant les délégués - secrétaire
Bachand, Michelle - sous-comité du déroulement - programme des personnes accompagnant les délégués - présidente
Beaumier, Rénauld - sous-comité du déroulement - locaux et équipement - président
Beaumont, Guy - sous-comité du déroulement - hébergement
Blouin-Cliche, Odette - sous-comité des publications
Bosa, Réal - sous-comité du programme
Bourgoin, Jeannette - sous-comité du déroulement - hébergement - présidente
Brousseau, Lise - comité de liaison - présidente
Cartier, George - comité d'Honneur
Champagne, André - sous-comité du déroulement - transports
Charbonneau, Monique - sous-comité des publications
Christin-Côté, Lise - sous-comité du déroulement - secrétariat et inscription
Côté, Camille - sous-comité du déroulement - secrétariat et inscription

Dechief, Hélène - sous-comité du déroulement - transports
Dépatie-Bourassa, Lise - sous-comité du déroulement - transports - présidente
Dubois, Florian - sous-comité du déroulement - programme des personnes accompagnant les délégués - secrétaire
Dupuis, Onil - comité d'organisation - président - comité d'Honneur - secrétaire
sous-comité du déroulement - président
Durand, Marielle - sous-comité du déroulement - activités sociales - présidente
Faucher, Blanche - sous-comité du déroulement - accueil
Frappier, Gilles - comité d'organisation - secrétaire
Houyoux, Philippe - comité d'Honneur
Khouri-St-Pierre, Anastassia - sous-comité du déroulement - secrétariat et inscription
Khouzam, Monique - sous-comité du déroulement - accueil - secrétaire
Lachance, Anne-Marie - sous-comité du déroulement - activités sociales
Lacroix, Yvon-André - sous-comité du déroulement - accueil
Larochelle, Donald - sous-comité du déroulement - hébergement
Lecavalier, Monique - sous-comité des publications - présidente
Léveillé, Jean-Bernard - sous-comité du déroulement - activités sociales
Malette, Danielle - sous-comité du déroulement - bulletin quotidien
Matte, Pierre - sous-comité du déroulement - visites professionnelles et touristiques - président
Panneton, Jacques - comité d'Honneur
Pelletier, Rosaire - sous-comité des publications
Perron, Hubert - comité d'organisation - vice-président - sous-comité de financement - président
Pintal, Angèle - sous-comité du déroulement - accueil
Rivet, Colette - sous-comité de financement - sous-comité des publications
Rousseau, Denis - sous-comité de l'information et de la publicité - président
Rovira, Anna - comité de liaison - sous-comité du déroulement - accueil - présidente
Scott, Marianne - comité d'Honneur
Simard, Denis - sous-comité du déroulement - secrétariat et inscription
Tees, Miriam - sous-comité du programme, présidente - comité de liaison

IFLA - LEIPZIG - 1981

IFLA in Leipzig had a particular importance for librarians from Quebec, and indeed from Canada. We were not only there to take part in professional meetings and activities, but in a special way we were taking a careful look at the way the conference was organized and run. We had a great deal to learn because next year in Montreal, IFLA with ASTED as host, must be even better.

IFLA (International Federation of Library Associations and Institutions/ Fédération internationale des Associations de Bibliothécaires et des Bibliothèques) has become the primary international organization for libraries and librarians. Here cooperative projects are planned and carried out in the fields of general research libraries, special libraries, libraries serving the general public, bibliographic control, collections and services, management and technology, and education and research. It is especially important nowadays as a forum for regional activities particularly those of developing countries. This involves dozens of small and medium-sized meetings as well as the huge plenary sessions and business meetings. Karl-Marx University, formerly the famous University of Leipzig, was the site of the Congress, and, except for the plenary sessions, nearly all the meetings were held there.

The Leipzig conference opened on Monday, August 17th at 9 o'clock in the splendid new opera house in the centre of Leipzig. Mr. Gotthard Rückl, President of the Library Association of the German Democratic Republic and Chairman of the National Preparatory Committee, welcomed the delegates and introduced the distinguished visitors, many of whom also spoke: the Minister of Culture, the Minister of Higher Education, the Secretary of the Socialist Unity Party of Germany of the District of Leipzig, the Lord Mayor of Leipzig, the representative of the Director General of UNESCO, the Rector of Karl Marx University, the General Manager of the Stadtische Theater, as well as Mme Elsa Granheim, President of IFLA.

The theme of the Leipzig conference, "National Institutions and Professional Organizations of Librarianship", was the subject of the plenary session which followed the opening session. President Granheim chaired the session where we heard speakers from East and West Germany, Colombia, the U.S.S.R., and the United States discuss various aspects of the theme in their countries or regions.

Some 1,000 people attended the congress and took part in 229 scheduled and many non-scheduled meetings. In many of them simultaneous translation into French, English, German, and Russian was provided. In others, speakers came with interpreters who translated their talks on the spot. Papers were available outside the meeting rooms: speakers who had met the deadline in submitting their papers to the IFLA office found translated texts available as well. With people of so many languages, often speaking or listening in a language other than their own, translation becomes a problem, and speakers, though they are encouraged not to read their texts verbatim, must speak clearly and carefully and try to use simple language as much as possible.

IFLA meetings are highlighted by delightful cultural and social events and tours to other parts of the country. IFLA Leipzig was no exception. To start things off on the right foot, the Minister of Culture of the German Democratic Republic invited the delegates to a sumptuous reception in the splendid New Town Hall - an enormous baroque building built in the 19th century. The speeches were witty and brief, and the food, wine, beer, and music were marvellous. Leipzig is famous as a book city, where the largest book fair is held each year. This year was the 500th anniversary of the first international book fair, so clearly Leipzig is an important book city. Delegates were invited to visit the many bookstores in the city, many of which had special exhibits of interest to librarians. A spectacular exhibition of treasures was mounted in the library of Karl Marx University. Early illuminated manuscripts, incunabula, beautifully printed books, letters from famous musical literary, military, and political figures, and other choice items were on display to the delight of all. Leipzig is famous also for its music, and has been associated with many of the foremost composers and interpreters of all time. Johan Sebastian Bach spent his last 27 years as organist and choirmaster at the Thomaskirche. IFLA delegates were treated to a fine organ recital one evening in the very church where Bach played for so long, and many also attended other musical events there. A musical highlight was the Synagogkonzert: a beautiful and moving concert of religious and folk music by a Jewish choir which took place another evening in the magnificent surroundings of the Old City Hall. On still another evening delegates were invited to hear a concert by the famous Gewandhausorchester of Leipzig.

Friday was Tour Day. All delegates gathered at 8:00 a.m. to be dispatched on one of three day trips, to Dresden and Meissen, to Weimar, or to Potsdam. I took the trip to Dresden, driving for two hours through the lovely country side to arrive in Dresden in time to visit the State Library with its fine collections before lunch. Then we had a tour of Dresden, admiring the restoration and agonizing over the destruction still apparent from World War II. For me, a highlight was to see Raphael's Sistine Madonna in the art museum. Back on the buses we travelled to Meissen for a fine dinner, and then back to Leipzig. Both other tour groups had equally splendid experiences, though those who went to Weimar were stunned to find themselves stopping at Buchenwald to lay a wreath.

The Quebec delegation was particularly busy preparing for IFLA Montreal 1982. We had a booth in the University which most delegates passed on their way to the meetings, the IFLA post office, the lunch ticket counter or the tourist information booth. Many many people stopped to talk and to pick up information. Everyone hopes to come! Montreal is a popular choice. Onil Dupuis, Chair of the Montreal organizing Committee spent many hours in meetings with the secretariat, with Leipzig organizers, investigating the methods of handling the ticket sales, the distribution of tickets, the tours, etc. I met with members of the Professional Board who are responsible for planning the program, and who approved all the plans we had sent them. Others manned the booth, and looked at the aspects of the organization. We learned a great deal to help us for next year.

People ask me "How was East Germany? Did you feel you were being surveyed?" It was my first time in a Socialist Country, and it was quite an experience. I had no feeling of being "surveyed". I was a little uncomfortable with the lack of news of the outside world - no western papers for example, and no way of changing air reservations from West Berlin. Because of the postal strike, the Canadians had not received their visas, and we were all a little apprehensive that we would not be allowed to cross the border though we had been assured that our visas would be issued at the crossing point. I walked, carrying my heavy bags, through Berlin's famous Checkpoint Charlie. Though one or two officials were rather brusque, I got my visa, and passed through the controls without any trouble, and several ordinary citizens went out of their way to help me there and later as I made my way to the train for Leipzig. Apart from a certain drabness and lack of colour, Leipzig is an interesting city, and the countryside is very pretty. Yes, I was glad to be back in Canada, but being in the German Democratic Republic was a good experience which I would not have missed.

Saturday, August 22nd. The closing session, again in the Opera House. A time of reports of accomplishments and of looking to the future. Onil Dupuis invited the delegates to Montreal next year. IFLA is over for 1981. Now it is up to all of us here to make it a success in 1982.

Miriam Tees, prof. lib.
Delegate for C.P.L.Q. to IFLA

S A P H I R

Depuis 1979, les Archives nationales du Québec ont développé un système informatisé pour l'inventaire et la gestion des archives régionales au Québec. Conçu selon trois phases d'implantation, ce système permettra de décrire les 6,000 fonds/collections/séries d'archives, leurs quelques 100,000 articles (boîtes, registres et bobines de microfilm) ainsi que les 6,000 instruments de recherche conservés dans nos neuf centres régionaux.

La première phase, SAPHIR-I, a déjà fourni le premier état général et répertoire numérique complet depuis l'ancienne publication de 1968. Cette phase ne couvrait que les documents conservés au Centre d'archives de la capitale. L'implantation de la deuxième phase, SAPHIR-II, est en cours depuis juin 1981; elle doit s'échelonner sur une période de sept ans. Elle décrira les documents conservés dans les huit autres centres régionaux. Quant à la troisième phase, SAPHIR-III, elle intégrera au fichier central la description de tous les fonds et collections d'archives conservés sur le territoire québécois et inventoriés dans le cadre du programme québécois de l'Inventaire national.

Sources: Monsieur Michel Roberge
Responsable du développement des systèmes
Archives nationales du Québec
Case Postale 10,450
Sainte-Foy, Québec
G1V 4N1

Association pour l'avancement
des sciences et des techniques
de la documentation



360, rue Le Moyne,
Montréal, Québec, H2Y 1Y3
Tél.: (514) 844-8023

VIIIe CONGRES DE L'ASTED

Du 4 au 7 Novembre 1981.

Le 8^{ème} Congrès de l'ASTED (Association pour l'Avancement des Sciences et des Techniques de la Documentation) se tiendra à l'Hôtel Régence Hyatt - Montréal - du mercredi 4 au samedi 7 novembre prochain.

Organisée autour du thème: "l'information dans le processus décisionnel", cette manifestation devrait être un lieu d'échange et de travail entre professionnels de la documentation et preneurs de décisions. De nombreux ateliers thématiques permettront en effet à divers milieux d'affaires d'exposer la nature de leur besoin informationnel en 1981 et d'y trouver réponse auprès des plus récents services et systèmes documentaires présentés.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec:

ASTED
360, rue LeMoyne
Montréal
H2Y 1Y3
Tél.: (514) 844-8023

IXe CONGRES DE L'ACSI

ACCESSIBILITE A L'INFORMATION

Tel était le thème du 9e Congrès de l'Association canadienne des sciences de l'information qui se tenait au Manoir Richelieu du 27 au 30 mai. Ce congrès avait été intensivement préparé par la Section de Québec de l'ACSI sous la présidence de Gilles Deschatelets de l'Université Laval. Le programme de 3 jours dont l'orientation était axée sur l'Accessibilité à l'information était subdivisé en sous-thèmes: Politique d'information et législation, Technologie, Personnes handicapées, Formation et éducation, Prospective 80-Etat de la question. Chaque thème était développé suivant l'importance qu'on avait voulu lui accorder avec un plus ou moins grand nombre de panels et d'exposés. La soirée du jeudi soir a été caractérisée par plusieurs ateliers sur des sujets variés. Ces "vols de nuit" font l'originalité des congrès de l'ACSI. Des activités sociales ont marqué plus particulièrement ce congrès soit la fête à l'occasion du 10e anniversaire de la fondation de l'ACSI. Des représentants du groupe fondateur étaient présents; ils ont reçu une carte de membre à vie. A cette occasion, un numéro spécial du Bulletin de nouvelles a été consacré à rappeler les souvenirs de la création de l'ACSI et de ses dix ans de vie.

Pour bien marquer l'intérêt du groupe organisateur du congrès dans le domaine des sciences de l'information, une entente a été faite avec l'ICIST dans le but de la création d'une banque de données tout à fait spéciale: celle des exposés qui étaient donnés par les conférenciers. Cette banque de données a pu être réalisée à temps et elle pouvait être consultée au moyen d'un terminal sur les lieux même de la conférence.

De nombreux exposants sont venus présenter leur produits: libraires, agents, serveurs, etc. On a pu y voir de nombreuses banques de données à l'oeuvre. La vue de tous ces services était assez impressionnante.

Les participants venus d'un peu partout au Canada ont apprécié la tenue de ce congrès dans un milieu aussi magnifique que Pointe au Pic. Même la brume n'a pas diminué l'enthousiasme des membres.

Monique Lecavalier
Trésorière
Association canadienne des sciences de l'information

DOSSIERS ET NOUVELLES

NOUVELLE PUBLICATION

GROUPE DE RECHERCHE SUR L'INADAPTATION JUVENILE
3032 Edouard-Montpetit
Université de Montréal
C.P. 6128, Succursale A
Montréal, P.Q. H3C 3J7

thesaurus : délinquance juvénile

Vesna Blazina et Sophie Janik

Le thesaurus est un ouvrage de référence utilisé dans l'analyse et la recherche documentaire. Il s'agit d'un vocabulaire contrôlé de la délinquance juvénile qui est basé sur une liste de 1500 descripteurs expérimentés au Centre de documentation du G.R.I.J. pendant 5 ans.

Ce thesaurus devrait être particulièrement utile aux criminologues, sociologues, psychologues, travailleurs sociaux, éducateurs ainsi qu'à tous ceux qui veulent organiser ou échanger l'information concernant la délinquance juvénile.

Prix : \$ 7.00

ISBN 2-89164-003-9 188 p. 27.5 x 21 cm

Le Comité canadien du MARC

Le Comité canadien du MARC agit comme comité de consultation pour la Bibliothèque nationale du Canada en matière de projets des normes nationales et internationales pour la représentation de données bibliographiques sous forme lisible par machine. Les divers formats sont évalués et des recommandations sont proposées.

Jusqu'au mois de juin 1981, le Comité était composé de six (6) membres réguliers: deux (2) délégués de l'ASTED, deux (2) délégués de la Canadian Library Association et deux (2) représentants de la Bibliothèque nationale du Canada. Un expert en formats de la Library of Congress assiste aux réunions à titre d'observateur. Depuis le mois de juin, trois (3) nouveaux membres siègent sur le comité, soit un représentant de chacun des réseaux suivants: RIBLIN, BCUC et le fournisseur de services informatiques, UTLAS.

Les délégués de l'ASTED souhaitent représenter le mieux possible les bibliothécaires et autres informaticiens au Québec en ce qui concerne des formats bibliographiques. A cette fin, nous sollicitons des intéressés toute question ou commentaire pertinents, tel sur l'ampleur du détail des formats, sur le niveau de priorité à attribuer au développement d'un format plutôt qu'un autre, etc. Veuillez adresser vos commentaires aux personnes suivantes:

Dans la région de Montréal

Madame Anastassia Khouri-St-Pierre
Analyste
Coordination de l'Informatique
Bibliothèque nationale du Québec
1700, rue St-Denis
Montréal, Qué.
H2X 3K6
(514) 873-2783

Dans la région de Québec

Madame Ingrid Parent
Conseillère en systèmes
Secteur des services techniques
Bibliothèque
Université Laval
Ste-Foy, Qué.
G1K 7P4
(418) 656-2872

Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec 360, rue Le Moyne
Montréal H2Y 1Y3
514/845-3327

Corporation of Professional Librarians of Québec

Montréal, le 14 septembre 1981

Monsieur Jean-François Bertrand
Ministre des communications et
adjoint parlementaire
1035, de la Chevrotière
Edifice "G" - 3e étage
Québec, Québec
G1R 4Y7

Monsieur le Ministre,

Nous avons lu avec attention le rapport de la Commission d'étude sur l'accès du citoyen à l'information gouvernementale et sur la protection des renseignements personnels, rapport intitulé: Information et liberté. La Commission a produit, à notre avis, un texte de qualité, qui tient compte, à juste titre, de l'évolution législative sur ces sujets dans les autres états modernes. Nous sommes dans l'ensemble d'accord avec la proposition de loi, mais nous nous permettons d'attirer votre attention sur un point.

Dans un grand nombre de cas, l'information requise par le citoyen aura déjà été publiée par les organismes publics. Il serait donc largement avantageux à l'Etat de lier sa politique d'accès à l'information gouvernementale, à une politique de diffusion. Nous songeons plus particulièrement au dépôt des publications gouvernementales dans les bibliothèques publiques, institutions dont jouissent déjà la plupart des villes du Québec. Cette façon de procéder allègerait les mécanismes d'application de la loi et les coûts afférents, comme nous le soulignons dans notre mémoire présenté à la Commission.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Le président,


Paul-Emile Filion, bibl. prof.

PLAN DE DEVELOPPEMENT DES BIBLIOTHEQUES MUNICIPALES

Au Ministère des Affaires culturelles des choix budgétaires difficiles

La situation économique difficile et les restrictions budgétaires que s'impose le gouvernement du Québec, vont exiger du ministère des Affaires culturelles tout comme des autres organismes gouvernementaux et des organismes culturels, une plus grande discipline dans l'arbitrage des choix budgétaires.

En effet, même si le budget du ministère des Affaires culturelles augmente de 5,0 pour cent par rapport à l'année 1980-1981, passant, sur une base comparable, de 89,0 millions de dollars à 93,5 millions de dollars, cette augmentation demeure fort modeste si l'on songe qu'à effectifs constants, les rémunérations qui totalisent près de 30 pour cent du budget, connaissent une hausse de 15 pour cent. Reportée sur l'ensemble du budget, cette hausse représente 5,0 pour cent. Donc, dans l'ensemble, les crédits du ministère des Affaires culturelles sont constants. Plusieurs programmes enregistrent des diminutions pour compenser l'inflation des coûts ou pour maintenir priorités et engagements antérieurs.

A cet égard, le ministère des Affaires culturelles a dû privilégier, au cours de son arbitrage, des secteurs en tenant compte des priorités annoncées, comme les bibliothèques et les musées. Il a aussi tenté de garder minimale la réduction des subventions qui servent immédiatement des activités et des fins culturelles. C'est ainsi que dans l'ensemble, l'enveloppe totale des crédits de transfert ne diminue pas. Sans les crédits permanents, elle passe de 43,6 millions à 45,8 millions de dollars, soit une augmentation de 2,2 millions de dollars qui seront dans une large mesure versés aux municipalités pour les bibliothèques publiques.

A l'inverse, par ses choix, le Ministère demandera aussi à tous les organismes dont les budgets sont importants, les institutions nationales et le Ministère compris, de tenter d'accroître leur part d'autofinancement afin de compenser la hausse du coût de la vie. Certains de ces organismes pourront réduire leurs dépenses, d'autres augmenter leurs sources de revenus. C'est de cette façon seulement qu'il sera permis de maintenir, dans la conjoncture actuelle, le niveau d'activités culturelles au Québec.

Les priorités 1981-1982

Après avoir enregistré des progressions spectaculaires au cours des dernières années (23,1 pour cent pour la seule année 1980-1981), la progression du budget du Ministère marque un ralentissement en 1981-1982. Cela n'a rien d'extraordinaire puisque d'autres ministères connaissent un sort comparable dans la conjoncture financière actuelle; cela aura cependant des conséquences. La limitation des crédits force les choix; cette conjoncture invite aux réévaluations biensûr, mais elle ne paralyse pas.

Le Ministère croit donc devoir maintenir les priorités annoncées, respecter ses engagements et préserver au maximum les crédits affectés à la réalisation des activités culturelles proprement dites. D'une façon générale, il choisit de réduire ses dépenses de fonctionnement et celles des

organismes de services qu'il subventionne et d'étaler, dans le temps, la réalisation de certains projets dont l'incidence d'un report se fera moins sentir à court terme.

Intensification du développement des bibliothèques

Il y a à peine un an, le gouvernement du Québec invitait les municipalités à combler un retard qui paraissait déjà presque irrémédiable, dans le développement des bibliothèques publiques. Il s'engageait à maintenir pendant trois ans un programme généreux d'aide financière. Le ministère des Affaires culturelles maintiendra ce programme en 1981-1982 en lui consacrant un peu plus de 14 millions de dollars.

Les bibliothèques centrales de prêt recevront-elles, des crédits de 4,1 millions de dollars pour l'année financière 1981-1982, c'est-à-dire un montant équivalent à celui qu'elles recevaient en 1980-1981.

Toujours en vue de maintenir son programme d'aide aux bibliothèques municipales, le Ministère a par ailleurs décidé de reporter d'une année la mise en application du programme d'aide financière à l'achat de livres par les bibliothèques scolaires.

Sources: Extrait de; Nouvelles du ministère des Affaires culturelles, no 1, 15 juin 1981, pp. 5-7.

Montréal, le 14 septembre 1981

Monsieur Clément Richard
Ministre des Affaires culturelles
223 est, Grande Allée
Québec, Québec
G1R 5G5

Objet: Loi sur le développement des entreprises québécoises dans le
domaine du livre.

Monsieur le Ministre,

Nous avons pris connaissance de l'adoption et de l'entrée en vigueur des règlements concernant la Loi 51, Loi sur le développement des entreprises québécoises dans le domaine du livre.

Nous avons aussi assisté, le 3 septembre dernier, à une séance d'information tenue par Messieurs Guy Boivin et Roland Sasseville de votre ministère et organisée à la demande de la Société de développement du livre et du périodique.

Nous constatons que de façon générale nos recommandations ont reçu considération notamment en ce qui concerne les distributeurs et nous vous en remercions.

Cependant, nous déplorons qu'aucune mesure de compensation financière, mesure promise par votre prédécesseur, Monsieur Denis Vaugeois, ne soit actuellement prévue pour pallier à la perte de la remise de 15%, jusqu'alors consentie par le libraire aux institutions et maintenant interdite par la nouvelle loi en vigueur.

Ce manque à "acquiescer" se fera sentir assez douloureusement surtout dans les bibliothèques scolaires et collégiales, dont les budgets déjà pauvres, pourront assez mal supporter cette baisse de 15%.

Les budgets d'acquisition sont déjà établis depuis quelques mois dans la plupart des institutions et municipalités et il importe pour les membres de nos associations concernés par cette question, de savoir à quel moment cette promesse de conserver leur pouvoir d'achat sera concrétisée.

Nous vous remercions, Monsieur le Ministre, de l'intérêt que vous porterez à notre demande et vous assurons dans l'avenir, comme par le passé, de notre entière collaboration.

Le président de la C.B.P.Q.,



Paul-Emile Fillon, bibl. prof.

Le président de l'ASTED,



Guy Cloutier

La présidente de l'ABQ/QLA



Anne Galler, bibl. prof.



LA LOI SUR LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES
QUÉBÉCOISES DANS LE DOMAINE DU LIVRE

La Loi sur le développement des entreprises québécoises dans le domaine du livre (1979, c. 68) est en vigueur depuis le 1^{er} juin 1981 et les règlements relatifs à cette Loi ont été adoptés par le gouvernement en vertu du Décret n^o 2024-81 du 22 juillet 1981.

Tous les articles de la Loi sont en force et les règlements ont effet depuis le dixième jour de leur publication à la Gazette officielle du Québec, soit le 19 août 1981.

Essentiellement, la présente Loi a pour objet principal le développement des entreprises québécoises dans les domaines de l'édition, de la distribution et de la librairie. En plus de maintenir, d'améliorer et de renforcer le système d'agrément existant pour les librairies, elle l'étend aussi aux éditeurs et aux distributeurs de livres.

De plus, la Loi soumet le gouvernement à la politique d'achat dans les librairies agréées et rend plus efficace cette politique d'achat par les établissements subventionnés. Enfin, elle réserve aux éditeurs, distributeurs, et librairies agréées, l'aide financière du gouvernement du Québec.

L'acquisition de livres par certaines personnes dans les
librairies agréées (règlement n^o 4)

En vertu de la présente Loi, le gouvernement et les diverses catégories d'organismes publics sont tenus d'acheter leurs livres dans les librairies agréées selon une procédure et des normes établies par règlement.

Les diverses catégories d'organismes publics assujettis à ce règlement sont les suivants:

- a) les corporations municipales, les municipalités régionales de comté, les communautés urbaines et régionales ainsi que tout autre organisme relevant de leur autorité, quelles que soient leur désignation et la Loi qui les régit;
- b) les commissions scolaires ainsi que tout organisme relevant de leur autorité, quelque que soit la Loi qui les régit;
- c) les collèges d'enseignement général et professionnel;
- d) les institutions assujetties à la Loi sur l'enseignement privé;
- e) les bibliothèques publiques et les bibliothèques centrales de prêt au sens où l'entend la Loi sur les bibliothèques publiques;
- f) les établissements régis par la Loi sur les services de santé et les services sociaux.

De façon plus spécifique, voici les effets occasionnés par l'entrée en vigueur de la Loi et de ses règlements:

- le manuel scolaire tel que défini à l'article 1 du règlement n° 3* est exclu de cette procédure et il peut être acheté par l'institution auprès du fournisseur de son choix. Les institutions universitaires sont exclues de cette procédure d'acquisition. Les collèges d'enseignement général et professionnel y sont tenus mais ils peuvent acheter leur livres dans n'importe quelle région du Québec.
- les critères de régionalisation et de répartition des achats entre au moins trois librairies agréées sont maintenus. Le règlement stipule les conditions, normes et barèmes relatifs au prix d'acquisition, les renseignements exigibles et les exemptions. Le règlement prévoit à certaines conditions, l'accès aux ventes à rabais et l'acquisition de livres d'occasion par les institutions.

* "manuel scolaire": un document didactique présentant les notions essentielles d'un art, d'une science ou de tout autre secteur de connaissances approuvé par le ministère de l'Education au titre de sa conformité avec certains éléments prescriptifs d'un programme en vigueur et nécessaire à chaque élève d'une classe du primaire ou du secondaire à longueur d'année, y compris le document (livre de maître) correspondant au document de l'élève et les dictionnaires usuels mais à l'exclusion des autres dictionnaires, des encyclopédies, des livres de bibliothèque et des livres de lecture pouvant être l'objet d'étude; ces documents sont inscrits dans la liste des manuels scolaires publiés par le ministère de l'Education.

- les institutions qui sont tenues de se conformer aux conditions relatives à l'acquisition de livres sont tenues de faire rapport des achats faits ainsi que de leur provenance.

Pour connaître la procédure relative à l'acquisition de livres, veuillez vous référer aux dispositions mêmes de la Loi et des règlements.

À noter que la version française des règlements apparaît au n° 38 de la Gazette officielle du Québec tandis que la version anglaise est inscrite au n° 36.

Ministère des Affaires culturelles
Direction du livre
Service de la commercialisation
225, Grande Allée est
Québec, QC
G1R 5G5
Tél.: (418) 643-2104

POUR INFORMATION

Vous pouvez obtenir des copies de la Loi et Règlements auprès de l'Editeur officiel du Québec.

D'autre part, une brochure préparée par le ministère des Affaires culturelles résumant les dispositions spéciales de la Loi: Le développement des entreprises québécoises dans le domaine du livre; sommaire des dispositions spéciales de la Loi et des règlements, pourrait être obtenue en s'adressant à:

Direction générale des arts et des lettres
Direction du livre
Service de la commercialisation
Bloc C, Rez-de-chaussée
Québec, Québec G1R 5G5

Enfin, une séance d'information se tiendra lors du Congrès de l'ASTED, le vendredi 6 novembre.

Colette Rivet, bibl. prof.
Directeur général



UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

FACULTE DES ARTS ET SCIENCES
Ecole de bibliothéconomie

COMMUNIQUE DE PRESSE

AVIS AUX DETENEURS D'UN BACCALAUREAT EN BIBLIOTHECONOMIE

La Direction de l'Ecole de bibliothéconomie de l'Université de Montréal rappelle aux détenteurs d'un baccalauréat en bibliothéconomie, désireux d'obtenir une maîtrise, qu'à partir de 1982 la durée de la scolarité ne sera pas réduite comme le prévoyait l'ancien règlement. Ils devront donc effectuer deux ans d'études à temps plein et obtenir un minimum de 48 crédits pour la maîtrise sans mémoire et de 50 crédits pour la maîtrise avec mémoire.

Il est encore possible de s'inscrire en deuxième année pour le trimestre d'hiver (date limite d'inscription: 1er novembre 1981).

NOUVELLES DU CORPS PROFESSORAL

Monsieur Réjean Savard, bibliothécaire à la Bibliothèque nationale du Québec, a été engagé comme professeur adjoint à compter du 1er juin 1981. Il prépare, sous la direction de M. Laurent Denis, (Faculty of Library Science, Toronto), une thèse sur l'utilisation de la bibliothèque publique en relation avec la professionnalisation des bibliothécaires.

Monsieur Alain Perrier reprend ses fonctions, après un congé de perfectionnement de deux ans à l'Université de Londres. Il prépare, sous la direction du professeur Douglas J. Foskett, une thèse de doctorat portant sur le rôle de facteurs culturels dans l'évaluation de la performance des bibliothécaires.

Monsieur Marcel Lajeunesse est en congé sabbatique jusqu'au 31 mai 1982. Bénéficiant d'une bourse du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada. Il mène des recherches sur l'histoire des bibliothèques et de la lecture au Québec.

Mesdames Yvette Henry-Rousseau et Suzanne Bertrand-Gastaldy ont reçu une subvention de l'Office de la langue française pour étudier "L'efficacité comparée, pour la recherche documentaire, d'un thésaurus post-indexation et d'un thésaurus traditionnel".

Madame Janina-Klara Szpakowska a franchi une étape dans l'élaboration de son thésaurus sur la condition juvénile: toutes les données sont enregistrées en mémoire d'ordinateur.

NOUVEAU BIBLIOTHECAIRE A LA BIBLIOTHEQUE DE L'ECOLE

M. Georges Clonda a été nommé bibliothécaire à la bibliothèque de l'Ecole de bibliothéconomie en remplacement de M. Pierre Sultana qui a pris sa retraite. Auparavant, M. Clonda travaillait à la bibliothèque de droit de l'Université de Montréal.

HORAIRE DES COURS

L'Ecole s'est efforcée de prévoir des cours le soir afin de permettre aux bibliothécaires de se perfectionner. On trouvera l'horaire de deuxième année en annexe. Pour de plus amples informations, prière de communiquer avec le secrétariat: 343-6044.

81.09.04

CALENDRIER AUTOMNE 1981-82 DE LA DEUXIEME ANNEE

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI
9:30 à 12:30	BLT 6201 "Théorie de la bibliographie et de la référence"	BLT 6440 "Documentation audio-visuelle"	BLT 6211 "Psycho-sociologie de l'information et de la communication"	BLT 6311 "Fondements de l'organisation des connaissances"
13:30 à 16:30	BLT 6411 "Automatisation des services documentaires"	BLT 6301 "Théorie du contrôle bibliographique"	BLT 6202-A "Services de référence et de bibliographie"	BLT 6312 "Langages documentaires et indexation. Etudes de cas"
18:30 à 21:20	BLT 6401 "Théorie de la gestion"	BLT 6507 "Gestion de la documentation"	BLT 6513 "Linguistique et sciences de l'information"	BLT 6202-B "Services de référence et de bibliographie"

CALENDRIER HIVER 1981-82 DE LA DEUXIEME ANNEE

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI
9:30 à 12:30	BLT 6302 "Etudes de cas en contrôle bibliographique"			BLT 6501 "Edition et Librairie"
13:30 à 16:30	BLT 6510 "Réseaux d'information"	BLT 6212 "Etude du milieu"	BLT 6504 "Littérature enfantine"	BLT 6412 "Analyse de systèmes"
18:30 à 21:20	BLT 6810 "Séminaire en sciences de l'information"	BLT 6506 "Archivistique"	BLT 6508 "Programmation en information documentaire"	BLT 6402 "Etudes de cas en gestion du personnel"

P.S.: Prendre note que les semaines de tutorat (semaines où il n'y a pas de cours) sont:
du 5 au 9 octobre 1981; du 9 au 13 novembre 1981; du 14 au 18 décembre 1981;
du 8 au 12 février 1982; du 15 au 19 mars 1982; du 19 au 23 avril 1982.

ACCREDITATION DE L'ECOLE SUPERIEURE DE BIBLIOTHECONOMIE DE MCGILL

L'Ecole supérieure de bibliothéconomie de l'Université McGill a reçu son accréditation finale cet été. Le nouveau directeur, le docteur Hans Möller, les professeurs et les étudiants de l'Ecole ont accueilli avec enthousiasme cette heureuse nouvelle.

En Amérique du Nord, les écoles de bibliothéconomie qui comptent au total sept écoles canadiennes, sont toutes accréditées par un comité spécial de l'American Library Association. A la réunion du juin dernier, à San Francisco, le docteur Hans Möller fut invité à faire une présentation au comité spécial d'accréditation du ALA qui décida par la suite de retirer l'accréditation conditionnelle pour accréditer finalement l'école de McGill jusqu'au printemps 1987. L'accréditation conditionnelle reçue en 1981 avait créé certaines craintes chez les étudiants qui s'inscrivaient à notre programme ainsi que certains malaises au sein de la direction de l'Université tant chez le recteur Johnston et le vice-recteur Maclachlan responsable de l'Ecole, qu'au sein du corps professoral.

L'Ecole supérieure de bibliothéconomie de McGill fut en effet la première école du genre à être accréditée au Canada. On se rappelle que McGill célébrait au printemps 1981, le cinquantième anniversaire de cette accréditation. A cette occasion, l'Ecole de McGill organisa un symposium sur la gestion de l'éducation en bibliothéconomie auquel assistaient des bibliothécaires et administrateurs bien connus. Ce symposium qui fut ouvert par le recteur Johnston, attira un bon nombre d'experts américains et canadiens et suscita de vifs débats. L'Ecole démontrait une fois de plus son dynamisme et relevait déjà les défis du futur.

NOUVEAU DIRECTEUR

Le premier juin 1981 un nouveau directeur, le docteur Hans Möller entrant en fonction à l'Ecole de McGill succédant ainsi à Madame Vivian Sessions, professeur, qui assurait la direction de l'Ecole depuis 1976. Le Professeur Möller qui est aussi directeur de la bibliothèque du premier cycle à McGill depuis 1977 est bien connu du milieu académique. Il a donné des cours de littérature scandinave à l'Ecole de bibliothéconomie et est bien connu pour ses activités sur le campus de McGill. Le docteur Möller a été élu par les bibliothécaires de McGill membre du Sénat de l'Université. Le docteur Möller est gradué de l'Université de Copenhague au Danemark où il a obtenu son diplôme de bibliothéconomie. Avant d'être à McGill, le docteur Möller était directeur de la bibliothèque de l'Université d'Ottawa. En tant que directeur de l'Ecole Supérieure de bibliothéconomie de l'Université McGill le professeur Möller a pour objectif de mettre l'accent sur la recherche, l'enseignement de la technologie en bibliothèque et d'explorer les nouvelles tendances en science de l'information.

TRIBUNE LIBRE

L'IMPLICATION SOCIALE DES BIBLIOTHECAIRES PROFESSIONNELS DU QUEBEC

Résumé:

Faut-il être âgé de moins de 65 ans, avoir une constitution physique "normale" et une bonne éducation pour avoir accès à l'information? Des préjugés bien ancrés causés par l'ignorance colorent notre perception et nous font abandonner un groupe qui a un urgent besoin de nous.¹

Récemment diplômées de l'École de bibliothéconomie, nous vous faisons part, ici, de quelques-unes des réflexions qui nous sont venues à l'esprit au courant de notre dernière année universitaire.

Savez-vous qu'en 1981, près de la moitié de la population québécoise n'est pas encore touchée par les principaux canaux de diffusion culturelle dont la bibliothèque: les personnes âgées, les handicapés, les adolescents, les détenus et autres marginaux de la société? Il nous a semblé anormal que les bibliothécaires professionnels n'aient toujours pas réagi de façon articulée face à cette situation.

Dans le cadre du cours BLT 6212, "Etudes de milieu", à la session d'hiver 1981, quatorze étudiants ont été amenés à s'interroger sur la spécificité des besoins en information des différents groupes dits "spéciaux". C'est à l'intérieur de ce cours que six étudiants ont élaboré un projet d'intervention au centre hospitalier St-Charles-Borromée. Ce centre, comme beaucoup d'autres, est doté d'une petite bibliothèque, garnie par des dons de diverses sources et par quelques rares achats effectués par la Direction. Notons au départ qu'il est assez prétentieux d'utiliser le vocable "bibliothèque" pour désigner ce local: deux anciennes salles de bain, desquelles on a enlevé le cabinet et la baignoire pour y placer des étagères...

Malgré la chaleur suffoquante qui régnait dans ce local, nous avons passé la majeure partie de notre temps à élaguer, classier et organiser. Près de la moitié de la collection est allée aux poubelles: L'adolescente, femme en devenir, Le patinage artistique en dix leçons, Future maman, autant de titres qui démontrent à quel point la collection ne répondait pas aux besoins des résidents de l'Hôpital: 297 hommes dont la moyenne d'âge est de 62 ans et qui, quand ils peuvent se déplacer, le font en chaise roulante! A ce propos, la porte du local est si étroite, qu'il est aussi difficile d'y faire passer une chaise roulante qu'un éléphant dans un tourniquet...

Pour tout dire, cette intervention nous a permis de nous rendre compte, d'une manière très brutale, à quel point les handicapés et les personnes âgées peuvent être démunis face à la bibliothèque. Nous avons surtout constaté qu'on se souciait peu ou pas de leurs besoins spécifiques. Ceci nous a amenées à nous interroger sérieusement sur la condition sociale de cette clientèle.

Les personnes âgées et leurs besoins documentaires

Les personnes non desservies par les services essentiels d'information représentent environ 50% de la population québécoise, soit 3 millions de personnes. En 1981, les personnes âgées de 65 ans et plus représentent 8,6% de la population totale du Québec, soit 564,000 personnes. On estime que ce pourcentage passera à 11,7 en l'an 2,000². Pourtant, les personnes âgées, malgré leur nombre grandissant, sont toujours considérées marginales. Quant à l'état des services documentaires auprès de cette couche de la population, il est absolument déplorable.

Dans la société, en général, on veut bien croire que les vieillards ont des besoins particuliers. Mais bien sûr, il ne s'agit là que des besoins que l'on qualifie de primaires: se loger, se nourrir, se soigner. L'activité intellectuelle arrive sans doute bonne dernière. On agit comme s'il s'agissait là de la première chose qui meurt chez la personne âgée. Ceci nous porte à croire que, dans la mentalité québécoise, la personne âgée a déjà entamé le processus de la mort dont la première étape est le déclin de ses facultés intellectuelles.³

Quand une personne âgée se retrouve dans un centre hospitalier ou un foyer, sa journée se résume donc à manger, avaler des pilules et se faire changer les idées. C'est comme si on voulait l'empêcher de penser, de "jongler". Et c'est ainsi qu'à coup de calmants et de bingos, on tente de lui faire avaler notre propre conception de la vieillesse. Et si par hasard la personne exprime par elle-même son envie de lire, on s'empresse de lui procurer un roman d'espionnage! "Tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes": un bon "James Bond" ça change les idées... comme "Les tanants" ou une partie de cartes!

Le drame, c'est qu'on s'entête à croire que le vieillard a été, n'est plus et ne sera plus. Parce qu'une personne n'a que quelques années devant elle, l'avenir n'existe guère!

Ce n'est pas parce que les personnes âgées n'expriment pas leurs besoins de lecture qu'elles n'en ont pas. Elles ne les expriment pas parce qu'elles n'ont jamais eu le temps, la chance de le faire. Combien de retraités d'aujourd'hui ont travaillé plus de quarante ans, quinze heures par jour, six jours par semaine! Il n'est donc pas surprenant qu'ils ne soient pas capables de définir leurs besoins documentaires: ils n'ont jamais eu le temps de lire. Ils n'ont même jamais eu le temps d'y penser. C'est pourquoi il faut à tout prix leur donner les moyens de développer et d'exprimer ces besoins. Ils sont en droit de pouvoir prendre eux-mêmes en main leur vieillesse.⁴

Nous ne discutons pas le fait que, dans un centre hospitalier, la priorité soit donnée aux soins médicaux. Mais, particulièrement dans un centre de soins prolongés, où les patients ont pratiquement un bail à vie, les besoins sociaux et culturels devraient être sérieusement pris en considération afin d'aider les résidents à redécouvrir un sens à leur existence.

Il est donc de la responsabilité des bibliothécaires à titre de professionnels, de sensibiliser l'administration de St-Charles-Borromée et de tout autre centre à l'importance vitale des besoins documentaires.

Mais voilà que nous demandons aux honorables membres de la Corporation de faire de la sensibilisation alors qu'eux-mêmes ne sont apparemment pas très conscients de l'existence du problème!

Implication sociale du bibliothécaire

Placé devant ce problème, le bibliothécaire, malgré sa belle instruction et ses beaux diplômes, est absolument nu, sans moyen. C'est un primitif. Car comment expliquer autrement son attitude absolument contradictoire: avec tout le sérieux dont il est capable, avec ses 19 années d'études, il répond aux demandes d'ingénieurs en sortant tout l'arsenal de ses connaissances et cherche la réponse la plus moderne, la plus sophistiquée. Mais en même temps, si on lui soulève les problèmes de lecture chez les personnes âgées, alors là, le bibliothécaire se contente de répondre: "Faites de l'animation, sortez les Dolly et les bonbons"!

Devant une telle situation, le bibliothécaire, considéré comme un expert, doit voir la réalité en face: il ignore bien des choses. De même, l'étudiant doit constater qu'il y a une lacune dans toute la belle théorie qu'il acquiert à l'Ecole de bibliothéconomie. Nous faisons face à une urgence: il nous faut découvrir les besoins documentaires des personnes âgées, besoins exprimés ou non, et offrir un service en conséquence.

Le milieu professionnel a comme devoir de s'assurer que tous les citoyens, où qu'ils soient et quels qu'ils soient, reçoivent un service décent de bibliothèque. A cette fin, la bibliothéconomie doit ajuster son action. Le rôle du bibliothécaire doit se définir en fonction d'une nouvelle approche impliquant sa responsabilité sociale. Symptomatiquement, l'Ecole de bibliothéconomie a implanté un nouveau programme à l'intérieur duquel une spécialisation en psycho-sociologie de l'information et de la communication documentaire est offerte. Ce programme n'est toutefois qu'un balbutiement, une phase exploratoire, puisque l'Ecole n'a pas encore motivé les étudiants à s'y diriger.⁵

Y aurait-il un manque d'incitation de la part du corps professoral? Il est grandement à espérer que l'Ecole développe très bientôt un programme de bibliothéconomie sociale, en valorisant davantage ces nouvelles options.

Assis confortablement sur la sécurité d'emploi, répondant à longueur de journée aux demandes de leurs usagers privilégiés, les bibliothécaires, même s'ils ont pain et beurre assurés jusqu'à la fin de leurs jours, souvent s'ennuient mortellement. N'ayons pas peur de sortir des sentiers battus! Pour l'instant, à cause de notre inertie, ce sont les bénévoles de la "popote roulante" qui, par la force des choses, se transforment en bibliothécaires.

Bien sûr, il est fort compréhensible que des hôpitaux par exemple, avec les problèmes budgétaires qu'on leur connaît, ne peuvent envisager l'emploi d'un bibliothécaire professionnel. Qu'à cela ne tienne! Est-il impossible pour nous de faire du bénévolat? Si les bibliothécaires acceptaient de donner même une seule journée de travail par année, ce serait déjà beaucoup.

Cette année, les bibliothécaires se sont timidement penchés sur les besoins documentaires des handicapés. Qu'attendons-nous pour nous occuper des besoins d'information des personnes âgées... Qu'il y ait une année internationale du Troisième âge? Tout reste à faire et mille solutions sont à envisager. Cessons de nous détourner en nous disant que l'acte de lecture est fatigant pour les yeux des vieillards!

S'informer? Continuer à apprendre au 3e âge? Non, ce n'est pas un luxe, mais:

"... la condition essentielle pour rester vivant psychologiquement et socialement... Continuer d'apprendre, d'évoluer, de s'adapter, d'interagir avec son entourage et son environnement, c'est continuer à vivre".⁶

Paule Brochu

France Machet

NOTES

- ¹ Birdsall, W.F. "Librarians and professionalism: status measured by outmoded models", Canadian Library Journal, June 1980, pp. 145-148.
- ² Ministère des Affaires sociales, Pour mieux vieillir au Québec: Document de consultation sur une politique du 3e âge. Québec, 1980, p. 7.
- ³ Pourtant, récemment une recherche menée par une équipe de psychologues à Bonn a prouvé que l'activité cérébrale et intellectuelle est un excellent facteur permettant de retarder le vieillissement. Voir: "L'activité intellectuelle prolonge la vie" dans Age d'or vie nouvelle, 15 juillet 1980, p. 14.
- ⁴ Lire à ce propos les pages inspirantes de Gilbert Leclerc sur la croissance perpétuelle: "La personne âgée peut-elle encore apprendre?" dans Prospectives, décembre 1980, pp. 14-152.
- ⁵ Dix étudiants se sont inscrits au premier niveau, quatorze au deuxième et seulement cinq au troisième.
- ⁶ Gilbert Leclerc, op.cit. p. 148.

BIBLIOTHEQUE SCOLAIRE ET FORMATION DE PREMIER CYCLE

DES NOUVEAUX DIPLOMES EN BIBLIOTHECONOMIE

Savez-vous combien de finissants de l'Ecole de bibliothéconomie de l'Université de Montréal obtiennent un premier emploi permanent dans une bibliothèque scolaire depuis 1971? Et combien de ces diplômés possèdent un diplôme de premier cycle en éducation?

Pour nous permettre de répondre à ces questions, l'Ecole de bibliothéconomie nous a fourni la liste de ses diplômés depuis 1971. Ces statistiques faisaient mention du diplôme de premier cycle et du premier emploi du finissant.

De 1971 à 1979, 531 étudiants ont gradué à l'Ecole de bibliothéconomie. On s'intéressera particulièrement pour l'objet de cette étude aux 449 étudiants dont le premier emploi connu a été obtenu au Québec et à Ottawa. De ce nombre, 43 étudiants obtiennent un premier emploi dans une bibliothèque scolaire. Trois se retrouvent au primaire et 40 au secondaire. Quelle formation possèdent ces 43 nouveaux bibliothécaires? Quatre d'entre eux détiennent un premier diplôme en éducation et un autre dans une discipline connexe et les cinq travaillent au secondaire. Il convient de préciser que par "diplôme en éducation" on entend un bacc en sciences de l'éducation, psycho-éducation, éducation pré-scolaire ou une majeure en éducation. Par "discipline connexe" on entend psychologie, animation ou récréologie. Les "mineures" dans ces disciplines ou l'enseignement d'une discipline n'ont pas été retenus dans ces deux catégories. Et les 38 autres? Ils ont une toute autre formation qui ne les destinait pas toujours au milieu de l'enseignement. Bien sûr, près de 25% de ceux-ci possèdent un diplôme de premier cycle en bibliothéconomie, presque autant un B.A. Les autres se partagent des diplômes d'histoire, lettres, histoire de l'art, philosophie et études françaises, etc.

Où se retrouvent depuis 1971 les détenteurs d'un diplôme de premier cycle, en éducation ou dans une discipline connexe? A part les 5 finissants ayant trouvé un premier emploi dans une bibliothèque scolaire, les 18 autres se répartissent également dans les milieux de travail suivant: bibliothèques municipales, spécialisées, universitaires et collégiales. Dans ces deux derniers cas, il ne s'agit donc pas d'un abandon total du milieu de l'enseignement.

Face à ces résultats, on peut se poser les questions suivantes. Le bibliothécaire possédant la double formation, éducation et bibliothéconomie, serait-il un meilleur animateur pour une bibliothèque scolaire? Pour travailler dans une bibliothèque scolaire, le niveau maîtrise est-il nécessaire? Ou s'agit-il d'un gaspillage d'efforts et d'investissements? Le programme de l'Ecole de bibliothéconomie prépare-t-il suffisamment bien à la fonction de bibliothécaire en milieu scolaire? Pourquoi tant de "mise en disponibilité" dans les rangs des bibliothécaires scolaires? Un professeur pourrait-il remplir les fonctions d'un bibliothécaire scolaire? Les restrictions budgétaires qui touchent la plupart des institutions auront-elles raison des bibliothécaires scolaires qui soutiennent pourtant l'enseignement? Les futurs finissants pourront-ils s'y tailler une place? Le bibliothécaire scolaire "animateur" sera-t-il capable d'engendrer autour de lui assez de vie pour sauver la sienne?

Danièle Baillargeon, bibl. prof.

Les bibliothécaires
professionnels
du Québec; essai
de répertoire
bio-bibliographique



Corporation
des bibliothécaires
professionnels
du Québec

Corporation
of Professional
Librarians
of Québec

NOM _____

ADRESSE _____

CODE POSTAL _____

() EXEMPLAIRE(S) _____

MONTANT INCLUS _____

CHÈQUE OU MANDAT DE POSTE AU NOM DE
Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec
360, rue LeMoyne, Montréal H2Y 1Y3 514/845-3327

PRIX SPECIAL

~~A 10 \$~~ \$ 6.00